

# Réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ( DUERP)

## En quelques mots - Méthodes utilisées

Mise en conformité avec la réglementation ( L 4121-3)  
Visite de l'entreprise et collecte des données.  
Enquête auprès des agents, des salariés, opérateurs...  
Analyse et hiérarchisation des risques encourues lors de l'activité de l'entreprise  
Réalisation d'un plan de prévention et un échéancier

## Objectifs

Mise en conformité avec la réglementation  
Identification des risques en entreprise  
Hiérarchisation et proposition des mesures de préventions



Niveau, Diplôme ou Certification à l'issue de la formation

Remise d'un DUERP dactylographié et numérique



Modalité

Sur devis

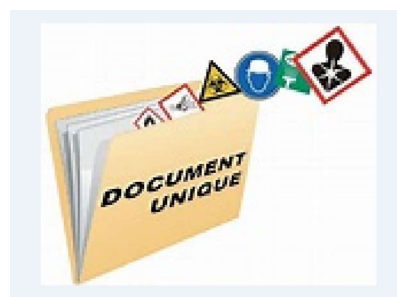
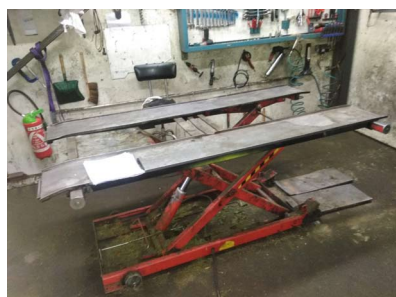
## Contenu de la formation

Détermination du secteur d'activités et des tâches prescrites et réalisées

Evaluation des risques professionnels

Mesure de prévention par hiérarchisation

Pistes d'améliorations



Pour en savoir plus

Contact : Laurent BASTIEN

06.02.03.50.25

[laurent.bastien@mfr.asso.fr](mailto:laurent.bastien@mfr.asso.fr)